

# Le paysage, l'élu.e et le projet local Comprendre et agir pour l'évolution de mon territoire









L'approche paysagère est une méthode de travail fondée sur la lecture et l'analyse partagée des caractères géomorphologiques et historiques des territoires, ainsi que de leur perception et usages par les habitantes et habitants. Elle est un préalable facilitateur à la mise en œuvre des politiques d'aménagement durable de l'espace communal et/ou intercommunal.

Les élu.e.s sont à l'initiative de l'aménagement, du développement et de la planification de leurs territoires, à différentes échelles. Mieux prendre en compte la dimension paysagère dans leurs projets ou leurs arbitrages quotidiens est essentiel dans le contexte de transition écologique et énergétique.

Cette formation de deux jours est proposée en Côte-d'Or dans le cadre d'un programme national conclu entre le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, l'Association des Maires de France et la Fédération Nationale des CAUE. Elle est soutenue par l'Association des Maires de Côte-d'Or.

# FORMATION 2024

2 JOURNÉES (14h)

# MARDIS 8 ET 15 OCTOBRE 2024

Saint-Romain et Tart, de 9h à 17h30

# Public

→ Maires et élu.e.s en charge de l'urbanisme ou de l'aménagement. Limité à 15 personnes.

# Objectifs et compétences développées

- $\boldsymbol{\rightarrow}$  Identifier la responsabilité de l'élu.<br/>e dans la fabrique du paysage local.
- → Être en capacité d'exercer au mieux cette responsabilité en faveur d'une évolution qualitative du paysage.
- → Connaître et déterminer les enjeux, les moyens et les outils se rapportant au paysage.
- → Développer une vision opérationnelle de l'approche paysagère comme fondement d'un projet de territoire.



Comprendre et agir pour l'évolution de mon territoire



# Programme

L'ensemble de la formation sera animé par les paysagistes du CAUE. Plusieurs experts du paysage et de l'environnement, des partenaires institutionnels et des élu.e.s interviendront successivement et éclaireront ainsi la formation de leurs connaissances, expériences et témoignages.

Un programme détaillé sera envoyé aux participantes et participants.

# mardi 8 octobre 2024 Saint-Romain (21)

## Matinée - Le paysage autour de la table

- Qu'est-ce donc que le paysage ? Les compétences de ma collectivité et le paysage.
- Le réflexe du paysage à toutes les échelles du territoire : de la maison au grand paysage.
- La démarche paysagère pour faciliter et enrichir les projets : exemples concrets et témoignages.

### Après-midi - Le paysage sur le terrain

Saint-Romain: territoire, projets et acteurs

- Atelier de mise en pratique : lecture de paysage et échanges.
- Visite de la commune et regards croisés.
  4 sites pour découvrir le territoire communal, son paysage et ses projets.

Thématiques abordées en lien avec le paysage : agriculture / viticulture, patrimoine, site classé, AVAP, carte communale, Climats de Bourgogne, accueil de nouveaux habitants, espaces publics, pédagogie auprès des habitants et des acteur.rice.s économiques, ...

# mardi 15 octobre 2024 Tart (21)

# Matinée - Le paysage sur le terrain

Tart: territoire, projets et acteurs

Visite de la commune et retours d'expérience.
4 sites pour découvrir le territoire communal,
son paysage et ses projets.

Thématiques abordées en lien avec le paysage : agriculture, biodiversité, Atlas de Biodiversité
Communal (ABC), concertation, Trame Verte et Bleue
(TVB), accueil de nouveaux habitants, Plan Local
d'Urbanisme (PLU), espaces publics (aménagement
du centre-bourg : mairie et place du village)...

# Après-midi - Le paysage autour de la table

- Quelles données, acteurs et outils mobiliser pour agir sur l'évolution du paysage ? Ateliers de mise en situation et études de cas.
- Quelles ingénieries à disposition ? Faire alliance et passer commande.
- La formation en partage : bilan et perspective d'action des participants à la formation.



# Comprendre et agir pour l'évolution de mon territoire

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

### Inscription

En ligne uniquement : www.caue21.fr Date limite : vendredi 27 septembre 2024

# Prix de la formation

Gratuite. Les repas et les déplacements sur site sont pris en charge par le CAUE.

### Contacts

Julie Lestage, directrice adjointe, paysagiste Tél.: 03 80 30 02 38 - info@caue21.fr

### Accessibilité

1, rue de Soissons 21000 Dijon - tél.: 03 80 30 02 38 - info@caue21.fr

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous le signaler lors de l'inscription.

## **MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**

### Pré-requis

Aucun

### Méthode et outils

Logique d'acquisition progressive des connaissances. Pédagogie active, participative, opérationnelle utilisant: apports théoriques, et méthodologiques, échanges, études de cas, mises en situation, ateliers et visites.

### Evaluation

En cours et/ou en fin de formation. Attestation individuelle de formation.



